



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## MAIRIE DE RONQUEROLLES

Conformément à la Loi n° 78.788 du 28 juillet 1978,  
à l'Article 261-1 du Code de Procédure Pénale,  
à l'Arrêté n° 2018-004 du 16 Janvier 2018 de Monsieur le Préfet du Val d'Oise,  
il sera procédé, en séance publique, en mairie de Ronquerolles

**le LUNDI 16 JUILLET 2018 à 11 h**

au tirage au sort, à partir des listes électorales des communes de Nointel et Ronquerolles, des  
Jurés qui seront appelés à siéger en 2019 à la cour d'Assises de Pontoise.

Fait à Ronquerolles, le 09 Juillet 2018

Le Maire :



Jean-Marie DUHAMEL